ACTE DE CANDIDATURE

au Conseil d’Administration

de l’association QualiPro-CFI

**soumis à l’Assemblée Générale Ordinaire du 6 février 2020**

A renvoyer dûment complété avant **le 1er février 2020** au président de l’association QualiPro-CFI :

* de préférence par mail (avis réception en retour) :

[**presidence@consultants-formateurs-qualifies.org**](mailto:presidence@consultants-formateurs-qualifies.org)

* par courrier au siège social de l’association :

**QualiPro-CFI, 23 rue du Départ 75014 Paris.**

***Je soussigné(e)***, (Prénom, Nom)

Adresse

Téléphone

Email

***adhérent à l’association QualiPro-CFI et à jour de cotisations***

***suis candidat au poste d’administrateur de l’association QualiPro-CFI.***

Fait à , le

Signature

*Extraits de l’art 10 des statuts :*

L’Association est gérée par un Conseil d’Administration composé de trois collèges :

* le collège des membres fondateurs,
* le collège des professionnels CFI,
* le collège des personnes morales.

Les candidatures au Conseil d’Administration accompagnées d’une profession de foi, sont faites par écrit et doivent être reçues par voie postale au siège de l’Association ou par voie électronique auprès du Président au plus tard 15 jours avant l’Assemblée Générale qui aura à en délibérer.

Les personnes morales doivent en outre indiquer le nom de la personne désignée par elle pour la représenter.

Pour être candidat, il faut être adhérent à l’Association depuis au moins six mois.

PRÉSENTATION DU CANDIDAT

*Ce document sera mis en ligne pour présentation aux adhérents*

**Photo :** *(conseillé)*

**Nom**: **Prénom** :

**Département de résidence** :

**Situation (en activité, retraité, …)**:

**Descriptif rapide de ses spécialités professionnelles :**

**Profession de foi   
(Pourquoi je souhaite être administrateur, ce que je compte apporter aux adhérents) :**